



Vigneux-sur-Seine

DEPARTEMENT
DE L'ESSONNE

—
Arrondissement
d'ÉVRY

—
Canton
de VIGNEUX-SUR-SEINE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

Conseil Municipal du 20 juin 2024

Extrait du registre des
Délibérations

—
n° 24.138

NOMBRE DE MEMBRES : **Objet : Compte administratif Ville - Approbation du compte administratif -Exercice 2023**
Composant le Conseil : 39
En exercice : 39
Présents : 24
Représentés : 11
Excusés : 3
Absents : 1

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt juin à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune de Vigneux-sur-Seine, légalement convoqué le treize juin deux mille vingt-quatre, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Thomas CHAZAL, Maire.

Monsieur Thomas CHAZAL ouvre la séance à 19 h 00 et fait l'appel nominal.

PRÉSENTS : Thomas CHAZAL, Maire,
Colette KOEBERLE, Fouad SARI¹, Monique BAILLOT, Joël GRUERE, Michelle LEROY, Florent PECASSOU, Leila SAÏD, Patrick DUBOIS², Dominique DEVERNOIS, Samia LEMTAÏ, Norman CHARLES, Adjoints.
Elisabeth LEGRADE, Alain GALLET, Jeannette LECOQ, René REAL, Fernando PEREIRA, Christina PEDRI, Virginia VITALINO, Djamilia RAMIREZ, Florian GOURMELON, Benjamin DONEKOGLU, Patrice ALLIO, Maryline VIARD, Conseillers municipaux.

REPRÉSENTÉS : Sophie MINE par Fouad SARI
Marième GADIO par Monique BAILLOT
Gabin ABENA par Christina PEDRI
Valérie HOULLIER par Michelle LEROY
Faten BENHAMED par Joel GRUERE
Frank GUEX par Colette KOEBERLE
Sophiane TERCHOUNE par Thomas CHAZAL
Nicolas ALLEOS par Leila SAÏD
Julia ALFONSO par Benjamin DONEKOGLU
Julie OZENNE par Patrice ALLIO
Bouchra KHIAR par Florian GOURMELON.

EXCUSÉS : Bachir CHEKINI
Fanny KARANI
Samia CARTIER.

ABSENTS : Sylvain ALLIROT.

Les membres présents peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Il est procédé, en conformité de l'article L. 2121-15 du code précité, à la désignation d'un secrétaire pris au sein du Conseil pour la présente séance.

Monsieur Florian GOURMELON est désigné pour remplir ces fonctions, qu'il accepte.

¹ A quitté la séance à 21 h 05 en donnant pouvoir à Dominique Devernois à compter de la délibération n° 24.144

² A quitté la séance à 20 h 20 en donnant pouvoir à Alain Gallet

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales ; notamment les articles L.1612-12, L.2121-14 et L.2121-31 ;

Vu les crédits ouverts au titre de l'exercice 2023 ;

Vu la délibération n°24.137 en date du 20 juin 2024 ayant arrêté le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2023 ;

Vu l'avis de la Commission Municipale « Ressources » entendu lors de sa séance du 11 Juin 2024 ;

Considérant la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de l'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan de sortie ainsi qu'aux débits et aux crédits portés, à titre budgétaire aux différents comptes,

Considérant que le Conseil Municipal a désigné à l'unanimité Colette Koeberlé, comme Présidente de séance avant que ne s'engagent les débats sur le compte administratif ;

Considérant la conformité du compte administratif et du compte de gestion ;

Considérant que Monsieur le Maire s'est retiré lors du vote du compte administratif, conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Par 28 voix POUR,

5 abstentions Julia Alfonso, Benjamin Donekoglu, Maryline Viard, Patrice Allio, Julie Ozenne.

Article 1 - DONNE ACTE à Monsieur le Maire de la présentation faite par chapitre du compte administratif 2023 de la Ville.

Article 2 - ARRÊTE le compte administratif présenté et joint en annexe.

Article 3 - CONSTATE la conformité du compte administratif et du compte de gestion.

Article 4 - RECONNAÎT la sincérité des restes à réaliser

Article 5 - ARRÊTE l'excédent de la section de fonctionnement 2023 pour un montant de 7 625 977,61 €.

Article 6 - ARRÊTE le déficit de la section d'investissement 2023 pour un montant de 3 607 729,84 €.

Article 7 - ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES

OPERATIONS REELLES	44 793 190,97 €
Chapitre 013 – Atténuation des charges	54 742,48 €
Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes directes	1 711 579,37 €
Chapitre 73 – Impôts et taxes (hors chapitre 731)	3 421 532,00 €
Chapitre 731 – Fiscalité locales	21 962 175,91 €
Chapitre 74 – Dotations et participations	16 592 289,06 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante	1 043 544,69 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels	7 327,46 €
OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION	13 019,30 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre section	13 019,30 €
Chapitre 002 – Résultat de fonctionnement reporté	3 438 349,04 €
MONTANT TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	48 244 559,31 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES

OPERATIONS REELLES	39 874 631,19 €
Chapitre 011 – Charges à caractère général	9 257 688,45 €
Chapitre 012 – Charges de personnel	26 122 390,48 €
Chapitre 014 – Atténuations de produits	1 263 787,00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	2 691 505,94 €
Chapitre 66 – Charges financières	538 046,91 €
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	1 212,41 €
OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION	743 950,51 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre section	743 950,51 €
MONTANT TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	40 618 581,70 €

SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES

OPERATIONS REELLES	9 922 749,68 €
Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves	2 716 066,40 €
Chapitre 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	5 480 799,49 €
Chapitre 13 – Subventions d'investissement	725 883,79 €
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées (y compris 165)	1 000 000,00 €

OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION	762 186,88 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre section	743 950,51 €
Chapitre 041 – Opérations patrimoniales	18 236,37 €
RESTES A REALISER	2 847 452,14 €
MONTANT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	13 532 388,70 €

SECTION D'INVESTISSEMENT DE DEPENSES

OPERATIONS REELLES	6 296 785,62 €
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées	2 972 880,64 €
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	252 481,72 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	2 665 599,93 €
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	405 823,33 €
OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION	31 255,67 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre section	13 019,30 €
Chapitre 041 – Opérations patrimoniales	18 236,37 €
Chapitre 001 – Résultat d'investissement reporté	7 964 625,11 €
RESTES A REALISER	5 645 650,51 €
MONTANT TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	19 938 316,91 €

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre le Maire et le Secrétaire de séance
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire
Thomas CHAZAL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-219106572-20240620-24-138-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2024

Signé numériquement le 24/06/2024

